

Programme court de deuxième cycle en droit du travail et de la protection sociale

Téléphone : 514 987-3903

Code	Titre	Grade	Crédits
0790	Programme court de deuxième cycle en droit du travail et de la protection sociale	Attestation d'études, Att.	12

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 4 trimestres Temps partiel : 8 trimestres
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

Les personnes qui auront complété le programme auront une formation dans l'analyse de situations et la formulation de problématiques liées au contexte social, politique et économique du droit du travail et de la protection sociale. Le programme court permettra aux étudiants intéressés de compléter cette formation en passant dans le programme DESS en droit du travail et de la protection sociale ou de maîtrise en droit, concentration droit du travail, et de rédiger un mémoire de maîtrise.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en droit obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission;

ou

être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent dans une autre discipline, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;

ou

posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'un minimum de 2 ans à temps plein.

De plus, tous les candidats doivent :

- présenter un dossier comprenant un curriculum vitae complet et un exposé de deux ou trois pages faisant état de leurs objectifs de formation et de leurs objectifs professionnels;
- posséder une connaissance suffisante du français oral et écrit et de l'anglais écrit. Ces connaissances doivent être acquises avant l'admission définitive au programme et leur acquisition peut être vérifiée au moyen de tests appropriés. Le candidat dont les connaissances seront jugées insuffisantes se verra imposer un ou des cours d'appoint (6-8 crédits) ou des cours de propédeutique (9-12 crédits).

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Méthode et critères de sélection

1. La sélection des candidatures sera faite selon la pondération suivante :

- évaluation du dossier académique ou de l'expérience pertinente: 50 %;
- évaluation de l'exposé écrit : 50 %.

2. Le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra procéder à l'entrevue d'un candidat, d'une candidate à des fins d'explication ou de complément d'information.

Régime et durée des études

Temps complet : quatre trimestres

Temps partiel : huit trimestres

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

L'activité obligatoire suivante (4 crédits) :

JUR7211 Fondements des législations du travail et de la protection sociale (4 cr.)

Deux activités parmi la liste suivante (8 crédits) :

- JUR729X Actualités en droit du travail et de la protection sociale (4 cr.)
- JUR7265 Approches critiques de la santé et de la sécurité au travail (4 cr.)
- JUR7260 Droit du travail et mondialisation (4 cr.)
- JUR7230 Enjeux de la liberté syndicale (4 cr.)
- JUR7240 Régimes de protection du revenu et solidarités sociales (4 cr.)
- JUR7251 Stratégies de mobilisation du droit du travail et de la protection sociale (4 cr.)
- JUR7897 Droits sociaux, conditions de vie et justice sociale (4 cr.)

Avec l'approbation de la direction de programme, tout autre cours de

cycle supérieur en lien avec le projet éducatif de l'étudiant.

Remarque : Le candidat voudra bien prendre note que les activités au choix dans ce programme et énumérées ci-dessus ne peuvent être offertes à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, elles sont réparties sur plusieurs trimestres et sont donc offertes en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

CHAMPS DE RECHERCHE

Droit du travail
Droit de la protection sociale

REMARQUES PARTICULIÈRES

Exigences linguistiques

Connaissance suffisante du français oral et écrit et capacité de lecture en anglais. Ces connaissances doivent être acquises avant l'admission définitive au programme et leur acquisition peut être vérifiée au moyen de tests appropriés.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PASSERELLES

Passerelle vers la maîtrise en droit du travail

Il est possible de passer du programme court de deuxième cycle en droit du travail à la maîtrise en droit, concentration droit du travail (profil avec mémoire). Tous les cours communs au programme court et à la maîtrise pourront être crédités, dans les limites imposées par la structure du programme de maîtrise. Il est également possible de passer de la maîtrise en droit, concentration droit du travail, vers le programme court de deuxième cycle en droit du travail et de la protection sociale. Tous les cours communs aux deux programmes pourront être crédités.

Passerelle vers le DESS en droit du travail

Il est possible de passer du programme court de deuxième cycle en droit du travail au DESS en droit du travail et de la protection sociale. Tous les cours communs aux deux programmes pourront être crédités. Il est également possible de passer du DESS en droit du travail et de la protection sociale vers le programme court de deuxième cycle en droit du travail et de la protection sociale. Tous les cours communs aux deux programmes pourront être crédités, dans les limites imposées par la structure du programme court de deuxième cycle.

DESCRIPTION DES COURS

JUR7211 Fondements des législations du travail et de la protection sociale

Objectifs

Ce cours présente le corpus théorique et conceptuel du droit du travail et de la protection sociale et permet à l'étudiant-e d'approfondir les fondements de ces législations et de situer ce droit dans une perspective historique, économique et sociopolitique. Le cours invite l'étudiant-e à dépasser l'approche exégétique et étroite du droit positif afin d'en développer une analyse critique. À la fin du cours, l'étudiant-e sera en mesure d'articuler les rapports société-droit-État et de bien maîtriser les enjeux contemporains du travail et de la protection sociale.

Sommaire du contenu

Le contenu du cours comprendra: les différentes écoles de pensée qui ont façonné l'évolution du droit du travail et de la protection sociale; l'évolution et les révolutions politiques, culturelles et techniques qui ont marqué le développement de ce droit; les phénomènes sociaux, économiques et politiques qui font l'objet du droit du travail et de la protection sociale (les rapports de production et de travail, les mouvements syndicaux, le transfert des risques économiques et sociaux liés au travail, les rapports sociaux de sexe, etc.)

JUR7230 Enjeux de la liberté syndicale

Objectifs

À l'issue de ce cours, les étudiant-e-s sauront identifier les facteurs économiques, juridiques, sociaux et politiques qui influent sur les rapports collectifs de travail.

Sommaire du contenu

Ce cours vise à étudier la liberté d'association dans une perspective historique, téléologique, comparative et critique. Les enjeux contemporains des différents modèles de rapports collectifs seront approfondis tels que le renouvellement de l'économie générale du droit des rapports collectifs du travail, la multiplication des régimes particuliers ou encore l'exercice de la liberté d'association – droit de négociation collective et droit de grève – dans des situations remettant en cause la notion d'établissement d'employeur. Le cours sera alimenté par l'actualité sociale, politique et juridique.

JUR7240 Régimes de protection du revenu et solidarités sociales

Objectifs

Ce cours vise à analyser l'évolution des concepts et des mécanismes de sécurité et de protection sociales, à développer une connaissance des mécanismes contemporains de remplacement de revenu liés au travail salarié, non salarié et non rémunéré, à explorer les liens entre ces mécanismes et les objectifs de justice, d'équité et d'accessibilité et à évaluer l'évolution des droits des bénéficiaires des régimes.

Sommaire du contenu

Le cours portera notamment sur les enjeux soulevés par : la collectivisation et l'individualisation des risques liés à la sécurité économique; les régimes de sécurité du revenu de base; l'assurance-chômage; l'assurance parentale; les régimes de retraite, tant privés que publics; les problèmes constitutionnels associés aux régimes de protection du revenu; les droits des bénéficiaires; le rôle des différents acteurs dans l'administration et le financement des régimes.

JUR7251 Stratégies de mobilisation du droit du travail et de la protection sociale

Objectifs

À la fin de ce cours, les étudiant-e-s seront en mesure de saisir le cadre dans lequel se déploie la mise en œuvre du droit du travail et de la protection sociale. Les étudiant-e-s disposeront également d'une compréhension approfondie des caractéristiques de fonctionnement des instances chargées d'assurer cette mise en œuvre, ainsi que de leur interaction. Les étudiant-e-s sauront également cartographier les dynamiques sociales intervenant à l'occasion de la mise en œuvre du droit du travail et de la protection sociale. Les étudiant-e-s sauront également identifier quels facteurs sont susceptibles de favoriser ou d'inhiber le recours aux protections conférées par les instruments normatifs composant cet ensemble réglementaire.

Sommaire du contenu

Ce cours a pour objet l'étude du contexte de traitement des litiges individuels et collectifs entre salariés et employeurs ainsi que l'analyse des enjeux afférents à l'accès à des régimes de protection sociale mis en place, par exemple, par la Loi sur l'assurance-emploi ou la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Une attention particulière sera accordée aux stratégies et pratiques mises de l'avant par différents acteurs (travailleuses et travailleurs, syndicats,

employeurs, État, association d'employeurs, organismes de défense des droits des salariés, etc) en cette matière.

JUR7260 Droit du travail et mondialisation

Objectifs

Ce cours vise à étudier les enjeux contemporains du droit du travail dans une perspective internationale, régionale et comparée, à analyser les interactions entre les droits du travail international, régional et nationaux (y compris ceux du Québec et du Canada), et à explorer la construction d'une régulation du travail qui se veut transfrontalière, notamment par la négociation collective, l'établissement de normes régionales et l'adoption de normes volontaires par les entreprises transnationales.

Sommaire du contenu

Le cours examinera entre autres la normativité internationale et régionale liée aux droits au travail de l'Organisation internationale du travail, de l'Union européenne, et des systèmes régionaux des Amériques, ainsi que plusieurs modèles de législation étrangère de réglementation de conditions de travail et de rapports collectifs de travail. Ce cours permettra à l'étudiant-e d'enrichir sa réflexion sur les alternatives aux modes canadiens de détermination des conditions de travail et d'organisation des rapports collectifs de travail, d'explorer le droit comparé du travail, d'approfondir la place et la fonction des instruments et des organismes internationaux et régionaux du travail, et de développer un regard critique sur l'évolution du droit du travail dans un contexte de mondialisation.

JUR7265 Approches critiques de la santé et de la sécurité au travail

Objectifs

Le cours permettra aux étudiant-e-s de situer le régime québécois d'indemnisation et de prévention des lésions professionnelles parmi l'ensemble de la protection offerte par l'État social. Par une juxtaposition de celui-ci aux régimes d'indemnisation et de prévention du régime corporel dans d'autres domaines et en droit comparé et international, il favorise le développement d'une compréhension critique et approfondie du régime.

Sommaire du contenu

Lors de l'émergence de la société industrielle, l'adoption de la législation en matière d'indemnisation des accidenté-e-s du travail fut le premier pas dans l'édification de l'État social dans les pays industrialisés. Le cours s'intéresse aux enjeux de ce passage d'une conception individualiste de la responsabilité à la collectivisation des risques professionnels. Il retrace la construction sociale et juridique de l'accident du travail et de la maladie professionnelle en lien avec la répartition des risques dans les structures sociales (prévention) et à l'aide d'une perspective orientée sur les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs.

JUR729X Actualités en droit du travail et de la protection sociale

Objectifs

Maîtriser les sources, les problématiques, les enjeux d'une thématique spécifique et actuelle en droit du travail et de la protection sociale, à définir à l'occasion et en fonction des ressources professorales disponibles.

Sommaire du contenu

Le contenu de ce cours est fonction du thème proposé et de la disponibilité des enseignant-e-s.

JUR7897 Droits sociaux, conditions de vie et justice sociale

Objectifs

Ce cours vise à permettre à l'étudiant-e d'approfondir les théories de la justice sociale, les politiques et les législations sociales ainsi que les droits et les recours des personnes affectées par ces politiques. Il s'agit

d'acquérir les outils théoriques mais également pratiques pour penser la mise en œuvre et l'exercice des droits sociaux.

Sommaire du contenu

La matière traitée dans le cours s'appuiera sur différents thématiques, comme le concept de « justice sociale », l'évolution, la portée, les limites, les recours et les alternatives relativement aux politiques sociales dans divers secteurs comme le droit à la santé, le droit au logement, le droit des jeunes, le droit de l'environnement, le droit aux services juridiques et l'accès à la justice.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 19/01/16, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Automne 2016